

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OMS DU 06 OCTOBRE 2021**

**Etaient présents** : Monsieur Philippe BARON, Monsieur Henri BERGERET, Monsieur Xavier BOHARD , Madame Nathalie BRUSTY, Madame Martine CASSAGNE, Monsieur Francis COLOMBO, Monsieur Pascal LABADENS, Monsieur Jean-Luc LANABRAS, Madame Marie-Françoise MONTIES, Madame Monique MARROT, Monsieur Olivier NICOLAS, Monsieur Patrick PILATI, Monsieur Pascal PROUST, Monsieur Romain PUJOLLE, Monsieur Daniel ROZES, Monsieur Rui OLIVEIRA SANTOS, Monsieur Gérard PLAISANCE .

**Etaient excusés** : Monsieur Pierre JORDA, Monsieur Addi HASSAINI (pouvoir donné à Mr LANABRAS), Monsieur Simon DURAN, Madame Morgane LAGOUTE, Madame Julie RIBET,

**Etaient Absents** : Monsieur Thierry AMOROSI, Monsieur Julien PELLICER.

**Assistaient à la séance** : DUFFOURC Jérôme (ABC)-DUCOS Florence et URIZZI Angélique (salariées)

**Secrétaire de séance** : Florence DUCOS

Daniel ROZES Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et en annonçant les excusés

### **1) Approbation des Procès-Verbaux du Comité du 15 juillet 2021 et celui du 8 septembre 2021 :**

Le Président fait un tour de table : 1 abstention sur le PV du Comité Directeur du 15 juillet et 2 abstentions sur le PV du 08 septembre ; Les deux PV sont validés.

### **2) Subventions Clubs 2022 :**

Daniel ROZES fait un rappel des critères d'attribution de la subvention municipale dont le montant s'élève pour 2022 à 130 230 €.

Il rappelle également que, la saison sportive ayant encore été avortée, les membres de la Commission, en réunion le 25 mai 2021, avaient décidé, par soucis d'équité, de conserver pour 2022, les éléments relevant des dossiers de l'année 2021.

Il donne ensuite la parole à Martine CASSAGNE, trésorière de l'OMS, qui complète ce qui vient d'être dit en signalant que le nombre de dossiers déposés, est de 54 dont une nouvelle demande.

Mme MARROT de l'ACA demande si cette nouvelle association a bien 1 an d'activité : Mme CASSAGNE confirme l'existence depuis plus d'un an d'UFOSPORT'32.

Mr OLIVEIRA SANTOS Elu Municipal demande des précisions sur les activités de cette nouvelle association : Angélique URIZZI, employée de l'OMS ayant traité le dossier « SUBVENTIONS 2022 » explique que cette association prône le sport en famille, propose de nouvelles pratiques comme le tchoukball, le wexball... des sports traditionnels et innovants.

Après étude du dossier, la subvention attribuée à ce nouveau club est de 787 €.

Après une lecture du document de propositions à tous les clubs, le vote est demandé par Mr ROZES à l'ensemble des membres présents.

La grille d'attribution des subventions clubs 2022 est approuvée par 15 voix POUR et 1 abstention.

### 3) **Projet de présentation des nouvelles commissions** :

L'examen des retours des questionnaires envoyés à tous les clubs affiliés à l'OMS, a conforté le Bureau de l'OMS dans sa volonté de se recentrer sur ce qui pour lui doit être la mission prioritaire de la structure, à savoir accompagner et soutenir les clubs dans leur fonctionnement et leurs projets.

Pour Daniel ROZES qui l'expose, ce nouveau projet d'organisation passe par une refonte des commissions (avec la disparition de la commission « Equipements ») et l'abandon par l'OMS de son statut « d'organisateur » du Triathlon « Auch Cœur de Gascogne ».

- **Suppression de la Commission des Equipements** : Mr ROZES fait un rappel sur ce qu'était le fonctionnement de celle-ci :
  - Le Service des Sports établissait et envoyait les dossiers de demandes de créneaux horaires aux clubs
  - Il traitait les retours des dossiers, trouvait des solutions aux litiges qui pouvaient apparaître.
  - Il communiquait à l'OMS le résultat de la médiation.
  - L'OMS ne faisait que convoquer une réunion des membres de la Commission Equipement qui validait la proposition du service des sports, convoquait une réunion du Comité Directeur qui actait simplement l'affectation des équipements municipaux et des créneaux horaires d'utilisation par les clubs.
  -

**La Proposition** : Après examen des demandes par le Service des Sports, l'OMS fera désormais simplement et directement un point avec ce même Service des sports sur les difficultés rencontrées afin d'engager une éventuelle négociation avec les clubs concernés, si besoin.

- **Suppression de l'organisation du Triathlon** : Mr ROZES s'appuie toujours sur le retour des clubs au questionnaire envoyé, dans lequel 22 clubs sur 28 ont répondu que le Triathlon ne représentait aucun intérêt pour leur club, et s'étonnaient que cette manifestation soit organisée par l'OMS et non pas par le club de Triathlon d'Auch.

Les épreuves de natation se déroulant à Castéra Verduzan, la partie vélo entre Castéra et Auch, seule la partie course à pieds se déroule sur AUCH, sans apporter d'animation supplémentaire à la ville.

**La Proposition** : l'abandon par l'OMS de son statut « d'organisateur » du Triathlon « Auch Cœur de Gascogne ».

- **Réflexion et mise en place des aides à apporter aux clubs** : Le nouveau bureau de l'OMS n'a pu malheureusement que constater la désaffection des clubs pour notre structure. Trop de réunions de commissions dans l'année, une offre de services qui ne répondrait pas à la demande et aux besoins des clubs.

**De ce constat est née la proposition de nouvelle organisation de l'OMS qui s'appuie sur la création de 3 commissions :**

➤ **LA COMMISSION MANIFESTATIONS :**

Commission qui travaillerait à la mise en place de la « FOIRE DU SPORT et de LA CULTURE », au déroulement de la soirée « AUCH FÊTE SES CHAMPIONS », et validerait l'aide aux clubs dans l'organisation de leurs propres manifestations

**LA COMMISSION ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS :** Il est une évidence : Les 2 salariées de l'OMS, Florence DUCOS et Angélique URIZZI ont un savoir-faire et une expérience reconnus, que ce soit sur le montage des dossiers de subvention, les contacts avec les services municipaux ou les bénévoles, le fonctionnement des dispositifs tels que Passport ou Ludisport, la création graphique de documents et le maniement des outils de communication (internet et réseaux sociaux).

Ces compétences doivent servir les clubs affiliés à l'OMS.

Le nouveau Bureau de l'OMS a déjà mis en place un partenariat avec la radio locale Gascogne FM. Des podcasts enregistrés par les clubs dans les bureaux de l'OMS seront diffusés sur les ondes de ce partenaire, tout cela gratuitement : Les interviews pourront être récupérés et diffusés sur le site internet du club et celui de l'OMS. Les clubs pourront ainsi parler de leur activité sportive, de leurs résultats de leur projet ....

Toujours au niveau de la communication des clubs, une aide sera proposée sur la création de site INTERNET, de flyers ou tout autre support de communication.

Il est bien précisé que tout se fera avec le club et non pas à la place du club.

Cette même commission œuvrera à la création et à la mise en place de « **La Maison des Bénévoles** » :

La mission : Recenser les besoins des clubs en nombre de bénévoles

Créer un vivier de personnes disponibles, prêtes, dans la convivialité à donner de leur temps pour aider au développement de la cause sportive Auscitaine.

➤ **LA COMMISSION JEUNESSE :** cette dernière commission sera axée sur des manifestations et des projets en direction de la jeunesse tels que : les Jeux d'Auch, Mouv'Ados et d'autres projets qui ne demandent qu'à éclore.

Après la présentation de ces nouvelles commissions, le Président propose un moment d'échange à l'ensemble des membres du Comité Directeur.

**Un débat s'ouvre :**

Mr BERGERET regrette fortement la proposition de l'arrêt du Triathlon et rappelle qu'il est très attaché à cette manifestation. Mme MARROT regrette elle aussi que le triathlon ne soit plus organisé.

Mr BARON Adjoint aux Sports prend à son tour la parole en rappelant sommairement l'historique de l'épreuve, l'arrêt du Club Fayolle dans cette organisation, la suite prise par l'OMS. La décision de L'ARS d'interdire le déroulement de l'épreuve de natation dans l'eau du Gers, d'où l'obligation pour l'OMS de repenser totalement l'épreuve avec le Plan d'eau à Castéra-Verduzan, 2 parcs à vélo, et un besoin beaucoup plus important en bénévoles. Il remercie Mr BERGERET de son investissement dans la mise en place de ce Triathlon Auch Cœur de Gascogne, mais le rôle de l'OMS n'est plus aujourd'hui d'organiser, mais d'accompagner les clubs.

Ainsi, Si un club souhaite reprendre l'organisation du Triathlon, il sera soutenu par la municipalité et l'OMS sera son relais.

Mr OLIVEIRA SANTOS partage et comprend le désarroi de Mr BERGERET qui s'est énormément investi dans cette manifestation, il en est le témoin. Effectivement, la question du rôle et le périmètre d'action de l'OMS se pose. Le Triathlon Auch Cœur de Gascogne est fédérateur mais l'OMS est à AUCH. Il est normal qu'une nouvelle équipe, propose de nouveaux projets, sans remettre en cause l'excellent travail de l'ancienne équipe. Essayer d'autres pistes et si cela ne fonctionne pas savoir revenir en arrière.

Mr BARON reprend la parole : la volonté doit être avant tout de relancer l'activité interne des clubs. Créer de nouvelles actions, proposer de la visibilité aux plus petits clubs, et les aider à exister dans le paysage sportif Auscitain.

Mr BERGERET pense qu'il serait logique que cela soit le club de Triathlon d'Auch qui reprenne cette manifestation. Il demande une subvention municipale.... Ou une autre association....

Après ces échanges, le Président propose aux présents de passer au vote :

Le Projet de la nouvelle équipe est validé à la majorité de 14 voix POUR, 1 CONTRE et 1 abstention.

Un tableau de positionnement au sein des commissions est alors mis en circulation afin que chacun des présents s'inscrive suivant ses souhaits et ses centres d'intérêt.

**2 dates de réunions sont fixées :**

La commission « Manifestations », le Mardi 19 Octobre à 18h15 salle M.COMBE

La commission « Accompagnement des Clubs », le Mercredi 20 Octobre à 18h15 salle M.COMBE

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20H30

La Secrétaire de séance